

RETOUR SUR ACTION :

Lancement de la Régie 24 le 13 décembre 2018

Saint-Médard-de-Mussidan



UNE REGIE POUR ECLAIRER JUSTE !

Le **SDE 24** gère les 80 000 points lumineux des communes de la Dordogne. L'objectif du **SDE 24** : gagner en réactivité et en autonomie, optimiser les coûts pour les communes tout en leur apportant un **service public de qualité**.

Les élus ont fait le choix de créer une régie afin de procéder à la maintenance et à l'entretien de ce parc d'éclairage public.

UNE REGIE POUR ECLAIRER JUSTE !

Ouverture du premier site d'exploitation le 1^{er} janvier 2019

La Régie 24 est chargée des opérations de maintenance de l'éclairage public des collectivités qui en ont transféré la compétence au **SDE 24**. Elle sera administrée par un Conseil d'Exploitation composé de 7 membres : Philippe Ducène, Guy Leymarie, Florence Gauthier, Maurice Chabrol, Serge Maze, Gilbert De Miras et Jean-Yves Vergne.

Le conseil d'exploitation a pour mission de veiller au bon fonctionnement de **La Régie 24**.

Fin 2019, le territoire de la Dordogne sera desservi par 3 sites d'exploitation. **Ces 3 antennes de proximité** seront des points relais pour les communes. Elles accueilleront les agents en charge de la maintenance, les véhicules de type nacelles et utilitaires, et toutes les fournitures nécessaires à l'exercice de cette mission.

LES CENTRES D'EXPLOITATION SONT SITUÉS SUR DES ZONES D'ACTIVITÉS

- LES LÈCHES
- CHAMPAGNAC DE BELAIR
- SAINT CYPRIEN

Sur chaque site, les bâtiments techniques seront construits avec des toitures équipées de panneaux photovoltaïques.

La cohérence géographique des lieux choisis permettra une bonne répartition des interventions de maintenance tant en milieu rural qu'urbain.



RETOUR EN IMAGES SUR L'INAUGURATION



